

## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

**L'adolescent séropositif et les conduites à risque**

**20-21 septembre 2012**

**Date limite d'inscription 1<sup>er</sup> septembre 2012 (dans la limite des places disponibles)**

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Adresse professionnelle .....

.....

.....

Email : .....

Tél : .....

**Je souhaite être hébergé(e) à la FIAP pour la nuit du 20 au 21 septembre 2012 (cet hébergement est inclus dans les frais d'inscription).**

OUI

NON

**Association, institution, organisme de formation ou de gestion de formation a qui devra être transmis la convention et/ou la facturation :**

.....

.....

**Bulletin à adresser à :**

Secrétariat SFLS  
Hôpital du Tondu  
Groupe hospitalier Pellegrin  
33076 BORDEAUX  
Tél : 05 56 96 47 91  
Fax : 05 56 79 60 87  
e-mail : [sfls@wanadoo.fr](mailto:sfls@wanadoo.fr)  
site Internet : [www.sfls.aei.fr](http://www.sfls.aei.fr)

## **Les objectifs de la formation :**

Il n'y a pas d'adolescence sans conduite à risque c'est-à-dire sans une confrontation voire une transgression à un niveau plus ou moins important des limites imposées par le monde adulte, parfois vécues comme des rites de passage ou des épreuves nécessaires, que les adolescents s'imposent à eux-mêmes non sans souffrance.

L'adulte, a souvent des difficultés à cerner d'une part le processus adolescent lui-même, d'autre part la frontière entre le normal et le pathologique, d'autant que ces conduites s'adressent non seulement aux parents, mais aussi et dans le même temps aux adultes -soignants quand l'adolescent est porteur d'une maladie au long cours. Dans ce cas, les conduites à risque chez l'adolescent malade peuvent essentiellement prendre sens pour lui par rapport à la maladie, avec des conséquences graves sur l'état de santé pouvant aller jusqu'à la mort.

C'est dans ce contexte que chez l'adolescent séropositif, les conduites à risque très spécifiques au VIH concernent essentiellement la bonne adhésion au suivi médical et médicamenteux, et puis la sexualité. Sur ce dernier point, nous pourrions aussi nous demander si les relations sexuelles non protégées et bien que contaminantes bien sûr, sont réellement plus nombreuses que dans la population générale, nous confrontant ainsi à nos propres représentations concernant les prises de risque chez l'adolescent séropositif.

Quant à la question du secret de la maladie tellement délétère et spécifique des familles concernées par le VIH, nous essayerons de dégager ses conséquences sur la gravité plus ou moins importante de ces conduites chez l'adolescent séropositif.

Dans un contexte de profond questionnement identitaire en prise avec des conduites à risques parfois jusqu'au-boutiste, l'adolescent séropositif décontenance souvent les équipes soignantes qui ne cessent de s'interroger sur leurs propres limites, ainsi que sur les limites parentales.

Cette formation a pour but de proposer aux soignants et aux intervenants concernés par les adolescents séropositifs, des connaissances et des échanges tant au plan médical, psychologique que social, pour une prise en charge globale adaptée à cette population.

Elle s'adresse à tous ceux qui ont en charge des adolescents séropositifs, qu'ils soient médecins, soignants, ou professionnels paramédicaux, mais aussi des personnes travaillant dans le cadre d'associations.

Association régie par la loi 1901

Enregistrée le 21 avril 1994 à la Préfecture du Nord n° 5/28995

Hôpital du Tondu - Groupe Hospitalier Pellegrin

33076 BORDEAUX Cedex

Tél. 05 56 96 47 91 - Fax 05 56 79 60 87 email: [sfls@wanadoo.fr](mailto:sfls@wanadoo.fr)



**Séminaire de formation :**

**« L'adolescent séropositif et les conduites à risque »**

**Jeudi 20 et vencredi 21 septembre 2012**

**Lieu de la formation :**

FIAP Jean MONET  
30, rue Cabanis  
75014 PARIS

**Organisatrices :**

**Sandra FERNANDEZ  
Nadine TROCME**

Membres du CA et Vice-Présidente de la SFLS

N° Agrément Formation : 72330472433

N° Agrément FMC : 100258

## Journée 1

Matin : Accueil : 9h00

Ouverture : 9h30

Adolescence et conduites à risque

9h30 à 10h30

Tour de table sur les pratiques et les attentes des participants

10h30 à 12h00

La question des conduites à risque en général à partir de la dynamique adolescente – **Patrick DELAROCHE** (psychanalyste)

Débat avec les participants

**12h00 à 13h30 : Déjeuner**

Journée 1 - Après midi : 14h00 à 17h00

Conduites à risque articulées à la maladie

14h00 à 15h30

Suivis et prises de risque chez les adolescents souffrant de maladies au long cours - **Sophie LEMERLE** (Médecin pédiatre)

15h30 à 17h00

Suivis et prises de risque spécifiques chez les adolescents séropositifs - **Vincent JEANTILS** - (Infectiologue)

Débat avec les participants

## Journée 2

Matin : Accueil : 9h00

Ouverture : 9h30

Les spécificités des conduites à risque chez l'adolescent séropositif

9h30 à 10h30

La question spécifique du secret chez les adolescents séropositifs - **Sandra FERNANDEZ** (infirmière) et **Nadine TROCME** (psychologue)

10h30 à 11h 30

Sexualité et conduites à risque chez l'adolescent séropositif infecté par voie materno -fœtale - **Nadine TROCME** (psychologue)

11h 30 à 12h30

La mauvaise adhésion aux traitements et leurs conséquences : la conduite à risque majeure chez l'adolescent séropositif.  
**Vincent JEANTILS** (Infectiologue Hôpital Jean Verdier)  
**Sandra FERNANDEZ** (infirmière -Hôpital Jean Verdier) et **Nadine TROCME** (psychologue, Hôpital Trousseau) : Membres de l'Association ADOVIH.

**12h00 à 13h30 : Déjeuner**

Après midi : 14h00 à 17h00

Débats autour des situations cliniques apportées par les participants

Conclusion des deux jours

## FRAIS D'INSCRIPTION : 180 EUROS

Sauf mention contraire, ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, le déjeuner et le matériel pédagogique distribué, et le logement sur le lieu de la formation pour les personnes qui le souhaitent.

### Procédure d'inscription :

Si vous souhaitez vous inscrire à cette formation, merci de remplir le bulletin d'inscription et le retourner au secrétariat de la SFLS. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour informations complémentaires.

L'accès aux formations se fait en fonction des places disponibles dans l'ordre d'arrivée des demandes.

### Règlement :

- ✓ Par chèque joint avec votre bulletin d'inscription
- ✓ Ou, si vous obtenez un accord de prise en charge de la part de l'organisme de formation continue dont vous dépendez, merci de transmettre les coordonnées de cet organisme à la SFLS qui fera les démarches administratives.

En cas d'impossibilité de financement institutionnel, la SFLS vous offre la possibilité de vous inscrire à titre individuel pour un montant de 35 €, en fonction des places disponibles. Si vous choisissez cette option, vous devez obligatoirement transmettre à la SFLS la notification de refus de prise en charge de l'organisme dont vous dépendez.